



Le fil des mobilités actives

23 novembre 2023

L'union du Club et de l'habitat social en faveur des mobilités actives



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2023, Françoise Rossignol, présidente du Club des villes et des territoires cyclables et marchables (CVTCM), et Emmanuelle Cosse, présidente de **[l'Union sociale pour l'habitat \(USH\)](#)**, ont officialisé un partenariat visant à promouvoir et faciliter les déplacements actifs pour toutes et tous, que ce soit en milieu urbain ou rural, sur l'ensemble du territoire.

Cette collaboration symbolise leur engagement commun envers deux défis sociétaux majeurs : la réduction des émissions de carbone et la diminution des inégalités sociales. Avec un patrimoine de 4,8 millions de logements, hébergeant 10,2 millions de personnes et employant 89 000 salariés, le Mouvement HLM s'investit pleinement dans la promotion des déplacements actifs.

[Lire la suite](#)

[Retrouver le communiqué de presse](#)

Bilan annuel des transports 2022 : Quelle est la place du vélo en France ?

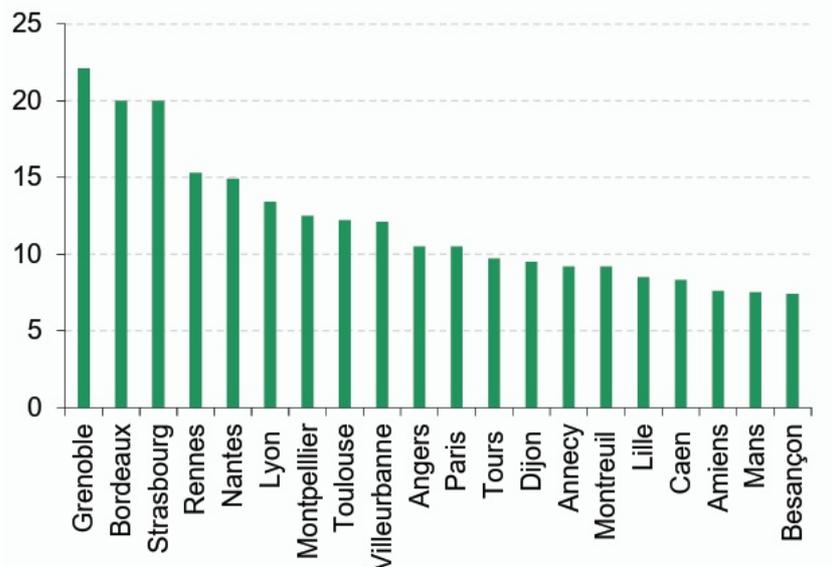
[Le bilan annuel des transports 2022](#) vient d'être publié et révèle des chiffres en hausse pour le vélo avec une augmentation de 31 % du nombre de passages enregistrés par rapport à 2019 (8 % par rapport à 2021).

Le succès du vélotaf selon les villes

Parmi les personnes se déplaçant pour travailler (15 à 74 ans avec un emploi ou en apprentissage, hors Mayotte), 3,4% (soit plus de 903 000 personnes) ont privilégié le vélo, marquant une progression par rapport à 2019 (2,5%). Grenoble reste la ville leader dans l'utilisation du vélo pour le trajet professionnel (22,1% en 2022), suivie de près par Bordeaux et Strasbourg (20,0%).

Figure F6-1 Taux de recours au vélo des personnes se déplaçant pour travailler, dans les 20 communes où il est le plus élevé

En %



Champ : personnes de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, en France hors Mayotte

Source : Enquête annuelle de recensement 2022, Insee

[Lire la suite](#)

[Retrouver Le bilan annuel des transports 2022](#)

Le vélo et la marche se font une place dans les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Les parlementaires ont convenu de l'importance d'intégrer systématiquement des réseaux cyclables dans **la définition des "Services Express Régionaux Métropolitains" (SERM)** au même titre que les services d'autobus.

Cette décision marque une avancée majeure pour le développement des services vélo et pour la reconnaissance de la complémentarité entre le vélo et les transports collectifs. Les SERM seront également tenus d'intégrer une accessibilité piétonne, un mode incontournable pour rejoindre, effectuer une correspondance ou quitter un transport en commun.

Initiée en réponse à la proposition du chef de l'État de développer des RER métropolitains en dehors de l'Île-de-France, la proposition de loi définissant les SERM vise à encadrer juridiquement une quinzaine de projets étudiés dans diverses villes.

Cette définition votée par le Parlement et confirmée par la Commission Mixte Paritaire le 15 novembre dernier, conditionnera la labellisation et le soutien de l'État aux projets de SERM et inclura des directives sur le stationnement des vélos en gare et le nombre minimal d'emplacements à bord des trains.

Cette avancée a été rendue possible grâce à la collaboration des parlementaires membres du Club des élus nationaux : les rapporteurs, le député Jean-Marc Zulesi et le sénateur Philippe Tabarot, ainsi qu'au soutien du sénateur Jacques Fernique. Le texte adopté par l'Assemblée le 15 novembre doit encore passer au Sénat avant d'être promulgué d'ici la fin de l'année.

Dernière minute

Lancement du 7ème appel à projets du fonds mobilités actives !

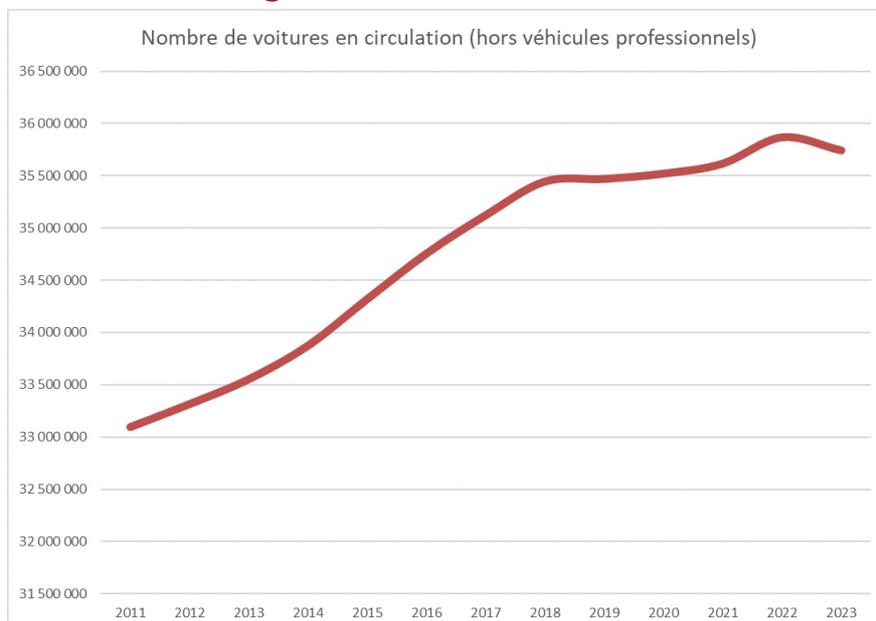
Hier a été lancé le 7ème appel à projets du fonds mobilités actives. Les collectivités locales sont invitées à soumettre leurs propositions jusqu'au 8 mars 2024 pour bénéficier de l'enveloppe de 125 millions d'euros.

Une nouveauté par rapport à l'édition précédente est l'introduction d'un bonus de 10 points de taux de subvention pour les projets situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Une disposition défendue et saluée par le Club.

En chiffres

-200 000

L'ère de la bagnole est finie ?



En 2023, pour la première fois, le nombre de voitures en circulation (hors véhicules professionnels) a baissé en France, passant de 35,7 millions contre 35,9 en 2022. Soit 200 000 voitures de moins en 1 an si l'on compare ces données arrondies.

Une évolution à nuancer quand on regarde les chiffres avec plus de précisions :

Le nombre de voitures possédées par les ménages français est passé de 35 743 116 en 2022 à 35 868 662 en 2023, soit une diminution de 125 546 véhicules. Dans le même temps, le nombre de voitures professionnelles a augmenté de 167 378 entre 2022 et 2023, soit une augmentation de 6%. Au total, le nombre de voitures a progressé de 9% en 10 ans, entre 2013 et 2023.

Source : [Données sur le parc automobile français au 1er janvier 2023 | Données et études statistiques \(developpement-durable.gouv.fr\)](#) -
Graphique : CVTCM

Du côté de chez vous

Paris (75) a publié [son plan piéton 2023-2030 « Paris : Priorité Piéton ! »](#). 30 pages traçant la stratégie de la capitale pour développer la marche à pied qui représente déjà 65 % des déplacements. A terme, 100 hectares seront aménagés pour les piétons d'ici 2030 avec 300 millions d'euros consacrés au sujet. Ce Plan sera soumis au vote du Conseil de Paris en décembre.

La Rochelle (17) s'inspire de [l'initiative dunkerquoise \(en images dans un reportage de Corsaire TV\)](#) pour sensibiliser tous les usagers à la mobilité des personnes handicapées. La ville va à son tour mettre en place [une alternative à la verbalisation à 135€ contre le stationnement gênant en proposant des ateliers de sensibilisation](#).

A Toulouse (31), [France Bleu Occitanie donne la voix aux cyclistes pour partager leurs expériences à vélo](#) et répondre à la question "Pourquoi avez-vous choisi le vélo dans Toulouse ?".

L'Eurométropole de Strasbourg (67) lève le voile sur [les nouveautés à venir de son service VLS Velhop : "Nouveau système, nouveaux vélos, nouvelles stations"](#). L'un des changements majeurs concerne la mise en place de stations virtuelles, soit des stations sans borne traditionnelle. Un système de VLS avec le bénéfice de la souplesse du free-floating. Ces stations seront situées dans les parkings Austerlitz, Broglie et Les Halles P3 Wilson.

[Saint-Pol-sur-Mer \(59\) colore ses espaces piétons dans le quartier Cité des Cheminots dans le cadre d'un projet NPNRU](#). Une solution de design actif réalisée par un artiste local pour tracer un cheminement piéton ludique pour motiver les élèves de l'école maternelle Copernic à marcher. [Une vidéo réalisée par l'agence d'urbanisme local \(AGUR\) rend compte de cet aménagement](#).

Replay : “Comment doper les politiques de mobilités actives ?”, le Club au Salon des maires et des collectivités locales

[Visionnez le débat organisé dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales.](#) Un temps d'échanges auquel ont participé Catherine Pilon, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables, Myriam Heitz, directrice territoriale de l'Ugap Strasbourg ; Frédéric Lucas, directeur général d'Arcade Cycles et François Devernay, directeur commercial GMS d'Abri Plus.

Le programme ID-Marche en vidéo

Le ministère des Transports vient de publier [une courte vidéo](#), une synthèse en images de tous les avantages de la marche au quotidien et des objectifs du programme ID-Marche.

Le programme ID-Marche a été initié cette année avec l'objectif de soutenir les collectivités dans le développement de politiques favorables à la marche quotidienne sur une période de quatre ans. Une étape significative en matière de soutien national aux modes de déplacement piétonniers avec une enveloppe de 4 millions d'euros. En 2023, 73 lauréats ont été sélectionnés, et une deuxième édition du programme est prévue pour 2024.

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute son/sa responsable administratif.ive et financier.e.

Informations et candidature

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Vélo et inclusion (Session 1) : Service de location de vélos pour les personnes ayant des besoins particuliers

Mardi 28 novembre 2023 - 10h00 à 12h00

Le développement des mobilités actives est un enjeu majeur face au défi de réduction des impacts des mobilités. Cependant, il apparaît non moins fondamental pour le succès d'une telle transition des comportements de mobilité, de prendre en compte la diversité des

besoins des différents usagers pour la pratique du vélo.

Ce nouveau cycle de formations « Vélo et inclusion » propose donc d'adresser les questions suivantes :

Comment prendre en compte les besoins des différents usagers dans la conception des services de location organisés par les collectivités territoriales mais également dans l'aménagement des infrastructures cyclables ?

Quelles méthodologies pour évaluer les besoins et accompagner les usagers aux besoins particuliers dans l'adoption du vélo pour leur mobilité ?

Informations et inscription

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

Informations et inscription

AGENDA

Le 17 au 24 novembre

Le Cerema et le CVTCM vous donnent rendez-vous prochainement pour deux temps d'échanges dans le cadre de la **communauté Mobilités piétonnes :**

- Des aménagements qui mobilisent les usagers et donnent envie de marcher : exemples à Plaine Commune (93), vendredi 17 novembre, 11h-11h45 - [Informations et inscription](#)
- Marche et périurbain, vendredi 24 novembre, 11h-11h45 - [Informations et inscription](#)

Du 30 novembre au 1 décembre

Rencontre territoriale Mobiscol - Lille (59)

Deux journées pour échanger et partager sur les retours d'expériences autour d'actions d'écomobilité scolaire - [Programme et réservation ici](#)

Le 14 décembre

« Quels aménagements cyclables hors agglomération ? »

Une conférence sur le sujet est proposée par le Cerema le 14 décembre 2023 de 14h à 16h, en partenariat avec Vélo & Territoires - [Inscription et informations](#)

Fin 2023 - Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 15 novembre de 11h à 12h

- Mercredi 20 décembre de 11h à 12h
- Mercredi 17 janvier de 11h à 12h
- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)